		Page: 1
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Synpower™ POWER ST.FL
Liquide de Direction Assistée

1.2 Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation de la substance/du mélange : Huile hydraulique

<p>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht Netherlands SDS@valvoline.com</p>	<p>1.4 Numéro d'appel d'urgence 00-800-825-8654 / 001-859-202-3865 , ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48</p> <p>Informations sur le produit +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local</p>
---	---

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H332: Nocif par inhalation.

Danger par aspiration, Catégorie 1 H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.


2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

		
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

Mentions de danger	: H304 H332	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par inhalation.
Conseils de prudence	: P101 P102 Prévention: P271 Intervention: P301 + P310 P331 Stockage: P405 Élimination: P501	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

1-DECENE, DIMER, HYDROGENATED
Huile minérale blanche

2.3 Autres dangers

Conseil supplémentaire


Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
1-DECENE, DIMER, HYDROGENATED	68649-11-6 01-2119493069-28-xxxx	Acute Tox.4; H332 Asp. Tox.1; H304	>= 70 - < 80
huiles lubrifiantes (pétrole), C15-30, base huile neutre, hydrotraitement	72623-86-0 276-737-9	Asp. Tox.1; H304	>= 15 - < 25

		
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

Huile minérale blanche	8042-47-5 232-455-8	Asp. Tox.1; H304	>= 2,5 - < 5
------------------------	------------------------	------------------	--------------

Pour l'explication des abréviations voir section 16.


SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
EN CAS D'INHALATION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.
Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Appeler un médecin.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure :
troubles de l'estomac ou des intestins
(nausées, vomissements, diarrhée)
- Risques : Une aspiration aiguë de grandes quantités de produit chargé

		Page: 4
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

d'huile peut provoquer une grave pneumonie par aspiration. Les patients qui aspirent ces huiles devraient être suivis pour surveiller le développement de séquelles à long terme. Une aspiration répétée de petites quantités d'huile minérale peut donner lieu à une inflammation chronique des poumons (c'est-à-dire, pneumonie lipidique), qui peut progresser en une fibrose pulmonaire. Les symptômes sont souvent subtils et les changements radiologiques semblent pires que les anomalies cliniques. Occasionnellement, une toux persistante, une irritation des voies respiratoires supérieures, un essoufflement en cas d'effort, une fièvre et des expectorations hémopto#ques se produisent. Il est peu probable qu'une exposition par inhalation à des aérosols d'huile en dessous des limites actuelles d'exposition professionnelle provoquent des anomalies pulmonaires. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par inhalation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie


5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Eau pulvérisée
Mousse
Dioxyde de carbone (CO2)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Si le produit est chauffé à une température plus élevée que son point d'éclair, il produira des vapeurs suffisantes pour supporter la combustion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager sur le sol et s'enflammer par la chaleur, les veilleuses, d'autres flammes et sources d'ignition aux endroits près du point de libération. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

	
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 31.07.2016
	Date d'impression: 18.09.2017
	Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée	Version: 1.2
VE18320	

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
Hydrocarbures
Chlorure d'hydrogène gazeux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence


Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée. Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

	
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 31.07.2016
	Date d'impression: 18.09.2017
	Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée VE18320	Version: 1.2

6.4 Référence à d'autres sections

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger


- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Ne pas fumer.
Le récipient vide est dangereux.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

		Page: 7
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Fournissez suffisamment de ventilation mécanique(générale et/ou aspiration localisée à la source) pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (si pertinent) ou en dessous des niveaux causant des effets indésirables connus, soupçonn

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Caoutchouc nitrile

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps

: Porter selon besoins:
vêtements étanches
Chaussures de sécurité
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire

: En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques


9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide


Couleur : vert foncé

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

		
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

pH	: Non applicable
Point de fusion/point de congélation	: -60 °C
	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: > 300 °C
Point d'éclair	: 160 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: 6,5 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 0,6 % (v)
Pression de vapeur	: < 0,001 hPa
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 0,825 gcm ³ (20 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: 235 °C
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: 19 mm ² /s (40 °C)
Propriétés explosives	: Non explosif

	
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 31.07.2016
	Date d'impression: 18.09.2017
	Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée VE18320	Version: 1.2

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive
Exposition au soleil.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Fer
acier
Acides forts
Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone et monoxyde de carbone
Hydrocarbures
Chlorure d'hydrogène gazeux


SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

		Page: 10
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

Composants:

1-DECENE, DIMER, HYDROGENATED:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (rat): > 1,81 mg/l
 Durée d'exposition: 4 h
 Atmosphère de test: poussières/brouillard
 Méthode: OCDE ligne directrice 403
 BPL: oui
 Evaluation: Le composant / mélange est classé comme toxique par inhalation aiguë, catégorie 4.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (lapin): > 3.000 mg/kg
 Méthode: OCDE ligne directrice 402
 Evaluation: Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité cutanée aiguë.

Composants:

:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (rat): > 5.000 mg/kg

Composants:

Mineral Oil:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (rat): 50.000 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (lapin): > 2.000 mg/kg
 Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

1-DECENE, DIMER, HYDROGENATED:

Espèce: lapin

Résultat: Légèrement irritant pour la peau

:

Résultat: Non irritant pour la peau


Mineral Oil:

Résultat: Non irritant pour la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

		Page: 11
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

1-DECENE, DIMER, HYDROGENATED:

Espèce: lapin

Résultat: Non irritant pour les yeux

:

Résultat: Non irritant pour les yeux

Mineral Oil:

Résultat: Non irritant pour les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

1-DECENE, DIMER, HYDROGENATED:

Type de Test: Test de Maximalisation (GPMT)

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

1-DECENE, DIMER, HYDROGENATED:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
 Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium
 Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
 Méthode: OCDE ligne directrice 471
 Résultat: négatif
 BPL: oui


Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
 Espèce utilisée pour le test: Souris
 Méthode: OCDE ligne directrice 474
 Résultat: négatif
 BPL: oui

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

		Page: 12
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Produit:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Composants:

1-DECENE, DIMER, HYDROGENATED:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Mineral Oil:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12: Informations écologiques


12.1 Toxicité

Composants:

1-DECENE, DIMER, HYDROGENATED

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l
 Durée d'exposition: 96 h
 Type de Test: Essai en semi-statique
 Substance d'essai: WAF
 Méthode: OCDE ligne directrice 203
 BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l
 Durée d'exposition: 48 h
 Type de Test: Essai en statique
 Substance d'essai: WAF
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
 BPL: oui

		Page: 13
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

Toxicité pour les algues : EL50 (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

1-DECENE, DIMER, HYDROGENATED

Biodégradabilité : Résultat: Intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 15 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301D
BPL: oui

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Le potentiel de bioaccumulation ne peut pas être déterminé.

Composants:

1-DECENE, DIMER, HYDROGENATED

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 6,5

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible


12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

		Page: 14
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14: Informations relatives au transport

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU


ADR:
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:
RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES DANGEREUSES (IMDG):
RID:

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR:
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:
RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES DANGEREUSES (IMDG):
RID:

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR:

		Page: 15
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:
RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES DANGEREUSES (IMDG):
RID:

14.4 Groupe d'emballage

ADR:
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET:
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS:
RÉGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES DANGEREUSES (IMDG):
RID:

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR: Non applicable
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET: Non applicable
ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS: Non applicable
RID: Non applicable
: Non applicable
\

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC


Type de navire: non applicable
Codes de danger: non applicable
Catégorie de polluants: non applicable

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 57) : Non applicable

		Page: 16
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.

AUSTR : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECL : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire


NZ CLSC

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

		Page: 17
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

SECTION 16: Autres informations

Information supplémentaire

Date de révision: 31.07.2016

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H332 Nocif par inhalation.

Information supplémentaire

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)


H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

		Page: 18
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 31.07.2016
		Date d'impression: 18.09.2017
		Numéro de la FDS: 000000197928
Synpower™ POWER ST.FL Liquide de Direction Assistée		Version: 1.2
VE18320		

ICxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)
 IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)
 ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)
 CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)
 DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)
 logPow : coefficient de partage octanol-eau
 N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)
 OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)
 VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)
 PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique
 PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)
 PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)
 PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)
 PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)
 P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)
 STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)
 STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)
 VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)
 MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)
 vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)
 WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas
 ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin
 ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
 CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)
 CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)
 CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)
 DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).
 EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).
 ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
 REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)
 RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
 Phrase R : Phrase de risque
 Phrase S : Phrase de sécurité
 WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne